

Statistiques sur les lésions attribuables au stress en milieu de travail

2007-2010



Ce document a été préparé par le Service de la statistique,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

Directrice de la comptabilité et de la gestion de l'information
Danielle Lamarche

Chef du Service de la statistique
Denis Robitaille

Responsable du projet et réalisation
Julie Provencher

Collaboration
Anne Barbeau
Sylvie Blouin, chef d'équipe
Stéphane Aumont, Direction de l'indemnisation et de la réadaptation
Diane Mérineau, Direction des communications et des relations publiques, révision linguistique

Impression
Imprimerie de la CSST

Conception de la page couverture
Annie Perreault, Direction des communications et des relations publiques

Le contenu peut être reproduit en tout ou en partie, à la condition que la source en soit mentionnée.

Pour tout renseignement sur le contenu, s'adresser à
la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages
C. P. 1200, Succursale Terminus
Québec (Québec)
G1K 7E2

La forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

© Commission de la santé et de la sécurité
du travail du Québec
Dépôt légal – 1^e trimestre 2012
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 978-2-550-64116-2 (relié)
ISBN: 978-2-550-64117-9 (PDF)

Table des matières

1. Liste des tableaux	3
2. Introduction	7
3. Population étudiée	8
4. Faits saillants	9
5. Tableaux statistiques.....	12
6. Annexe	46

1. Liste des tableaux

Ensemble des dossiers pour des lésions attribuables au stress en milieu de travail

Tableau 1	Nombre et fréquence relative des lésions attribuables au stress en milieu de travail selon la décision d'admissibilité et l'année de lésion	13
Tableau 2	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon le type de stress et l'année de lésion	14
Tableau 3	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon le genre d'accident ou d'exposition et l'année de lésion.....	15
Tableau 4	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon l'agent causant le stress et l'année de lésion.....	16
Tableau 5	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon la nature de la lésion et l'année de lésion	17
Tableau 6	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon la profession et l'année de lésion	18
Tableau 7	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon la direction régionale et l'année de lésion	19
Tableau 8	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon le sexe et l'année de lésion	20

Tableau 9	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon l'âge et l'année de lésion	21
Tableau 10	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées avec IRR attribuables au stress en milieu de travail selon la durée d'indemnisation et l'année de lésion	22
Tableau 11	Nombre de lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon les débours en IRR, les frais d'assistance médicale ou de réadaptation et l'année de lésion	23

Dossiers pour des lésions attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail

Tableau 12	Nombre et fréquence relative des lésions attribuables au stress aigu en milieu de travail selon la décision d'admissibilité et l'année de lésion	25
Tableau 13	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail selon le genre d'accident ou d'exposition et l'année de lésion.....	26
Tableau 14	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail selon l'agent causant le stress et l'année de lésion.....	27
Tableau 15	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail selon la nature de la lésion et l'année de lésion	28
Tableau 16	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail selon la profession et l'année de lésion	29
Tableau 17	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail selon la direction régionale et l'année de lésion	30

Tableau 18	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail selon le sexe et l'année de lésion	31
Tableau 19	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail selon l'âge et l'année de lésion	32
Tableau 20	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées avec IRR attribuables au stress aigu en milieu de travail selon la durée d'indemnisation et l'année de lésion	33
Tableau 21	Nombre de lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail selon les débours en IRR, les frais d'assistance médicale ou de réadaptation et l'année de lésion	34

Dossiers pour des lésions attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail

Tableau 22	Nombre et fréquence relative des lésions attribuables au stress chronique en milieu de travail selon la décision d'admissibilité et l'année de lésion	36
Tableau 23	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail selon le genre d'accident ou d'exposition et l'année de lésion.....	37
Tableau 24	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail selon l'agent causant le stress et l'année de lésion.....	38
Tableau 25	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail selon la nature de la lésion et l'année de lésion	39
Tableau 26	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail selon la profession et l'année de lésion.....	40

Tableau 27	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail selon la direction régionale et l'année de lésion	41
Tableau 28	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail selon le sexe et l'année de lésion	42
Tableau 29	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail selon l'âge et l'année de lésion	43
Tableau 30	Nombre et fréquence relative des lésions acceptées avec IRR attribuables au stress chronique en milieu de travail selon la durée d'indemnisation et l'année de lésion	44
Tableau 31	Nombre de lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail selon les débours en IRR, les frais d'assistance médicale ou de réadaptation et l'année de lésion	45

2. Introduction

Cette publication vise à documenter les lésions attribuables au stress en milieu de travail sous les aspects administratif, médical et socio-économique, dans un souci de qualité et d'uniformité des informations transmises sur le sujet. Les données qu'elle contient sont tirées des banques informationnelles de la CSST.

Ce document est né d'un besoin grandissant de statistiques diverses sur les lésions attribuables au stress en milieu de travail. En juin 2004 entrait en vigueur la Loi modifiant la Loi sur les normes du travail (LNT) et d'autres dispositions législatives. Cette loi introduit des dispositions en matière de harcèlement psychologique. La CSST, à titre d'organisme concerné, doit rendre compte au ministre du Travail de l'évolution des conditions de travail (lésions professionnelles) spécifiques à toute forme de harcèlement psychologique au travail.

Auparavant, l'information transmise sur les lésions psychiques était basée sur des données qui ne permettaient pas de définir clairement ce type de lésions, pas plus d'en préciser la nature ou les causes ni de tracer un portrait complet de la situation. C'est pourquoi les données relatives à l'année 2005 et aux années subséquentes ne sont pas comparables à celles des années antérieures.

Le document comporte trois parties. La première présente la population étudiée, la deuxième, les faits saillants tirés des données statistiques et la troisième, des données statistiques réparties dans 31 tableaux. Enfin, une annexe technique précise certains détails concernant l'extraction des données.

3. Population étudiée

Les données sur les lésions attribuables au stress en milieu de travail portent plus particulièrement sur les éléments suivants : le nombre de lésions, la durée d'indemnisation, l'indemnité de remplacement du revenu (IRR) versée au travailleur, la nature de la lésion et la situation socio-économique des travailleurs. Aux fins de présentation, l'âge entier moyen est calculé en ne retenant que les années complètes seulement. Les lésions retenues sont survenues entre 2007 et 2010 et sont observées au 31 décembre de l'année suivant leur survenue. Ainsi, toutes ces statistiques sont le reflet du dossier dans les banques informationnelles de la CSST à cette date.

Les tableaux statistiques se partagent en trois groupes : toutes les catégories de dossiers, les dossiers pour des lésions attribuables au stress aigu en milieu de travail découlant d'un événement traumatique (décès, accident grave, vol à main armée, violence physique, menaces de mort, etc.) et, finalement, les dossiers pour des lésions attribuables au stress chronique en milieu de travail résultant d'un stress qui se poursuit sur une longue période (harcèlement au travail, stress lié à la tâche et à l'organisation du travail, etc.). Le jumelage du siège et de la nature de la lésion détermine les lésions attribuables au stress en milieu de travail. Pour une description exhaustive et détaillée des différents types de stress, le lecteur pourra consulter l'annexe.

4. Faits saillants

Ensemble des dossiers pour des lésions attribuables au stress en milieu de travail

De 2007 à 2010, le nombre de lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail baisse, d'abord de 2,3 % en 2008, puis de 15,7 % en 2009 et est stable en 2010, ce qui se traduit par une baisse globale de 17,7 % (Tableau 1).

Des 1 039 lésions acceptées en 2010, 877 (84,4 %) sont attribuables au stress aigu, contre 150 (14,4 %) au stress chronique. Ces proportions sont plutôt stables de 2007 à 2010. Pour la période présentée, les lésions acceptées attribuables au stress aigu sont à la baisse de 15,3 %, passant de 1 035 en 2007 à 877 en 2010. Enfin, les lésions acceptées attribuables au stress chronique sont, quant à elles, en baisse de 28,2 %, passant de 209 en 2007 à 150 en 2010 (Tableau 2).

De 2007 à 2010, plus des deux tiers des lésions attribuables au stress en milieu de travail (73,5 %) correspondaient à l'un des quatre genres d'accident ou d'exposition suivants : *exposition à un événement traumatisant* (40,2 %), *menace armée* (14,1 %), *menace verbale* (9,8 %) ou *Coups, coups de pied, volée de coups* (9,5 %) (Tableau 3).

En 2010, l'agent causal le plus fréquent est la *réaction au traumatisme* (41,4 % des cas), une proportion stable sur la période présentée. Les agents *client, tiers* et *collègues, ex-collègues* suivent en importance avec respectivement 15,8 %, 15,2 % et 7,9 % (Tableau 4).

En ce qui concerne la nature de la lésion, le *choc nerveux (stress post-traumatique)* est le premier en importance, bien qu'il soit à la baisse sur la période étudiée. Sa proportion est passée de 63,6 % en 2007 à 58,8 % en 2010. Le *trouble d'adaptation* est la seconde nature en importance et sa proportion est à la hausse, étant passée de 17,1 % en 2007 à 19,6 % en 2010. Quant à l'*anxiété, stress, troubles névrotiques*, cette nature est troisième en importance avec 17,0 % des cas en 2010, une proportion également à la hausse passant de 14,9 % en 2007 à 17,0 % en 2010 (Tableau 5).

En 2010, la profession *conducteurs d'autobus* est au premier rang pour une lésion attribuable au stress en milieu de travail, avec 10,7 % des lésions acceptées. Suivent les professions d'*infirmiers et personnel spécialisé des soins infirmiers* et *autre personnel administratif et travailleurs assimilés*, avec respectivement 8,3 % et 6,1 % des cas de 2010 (Tableau 6).

De 2007 à 2010, les lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail touchent des femmes dans une proportion de 54,5 % et cette proportion est relativement stable sur la période étudiée. En 2010, l'âge entier moyen des femmes présentant ce type de lésion est de 39 ans, comparativement à 42 ans chez les hommes (Tableaux 8 et 9).

Les lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail représentent 1,41 % de l'ensemble des lésions avec IRR en 2010. Elles ont entraîné une absence de 14 jours ou moins dans 21,2 % des cas, et une absence de plus de 1 an dans 19,0 % des cas. Cela se traduit par une durée d'absence moyenne de 164,3 jours et par des débours en IRR moyens de 12 180 \$ (Tableaux 10 et 11).

Dossiers pour des lésions attribuables au stress aigu en milieu de travail

Le nombre de lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail est en baisse sur la période 2007 à 2010 passant de 1 035 en 2007 à 877 en 2010. Pour l'ensemble de la période cela représente une diminution globale de 15,3 % (Tableau 12).

De 2007 à 2010, près de 88 % des lésions attribuables au stress aigu en milieu de travail correspondaient à l'un des quatre genres d'accident ou d'exposition suivants : *exposition à un événement traumatisant* (47,8 %), *menace armée* (16,8 %), *menace verbale* (11,7 %) ou *coups, coups de pied, volée de coups* (11,3 %) (Tableau 13).

En 2010, l'agent causal le plus fréquent est la *réaction au traumatisme* (48,6 % des cas), une proportion à la hausse sur la période présentée. Les agents *client* et *tiers* suivent avec respectivement 17,7 % et 16,3 %, des proportions à la baisse sur la période de 2007 à 2010 (Tableau 14).

En ce qui concerne la nature de la lésion, le *choc nerveux (stress post-traumatique)* est le premier en importance, bien qu'il soit à la baisse sur la période étudiée. Sa proportion est passée de 74,5 % en 2007 à 68,1 % en 2010. *L'anxiété, stress, troubles névrotiques* est la seconde nature en importance et le *trouble d'adaptation* est la troisième en importance. Ces natures ont des proportions à la hausse pour la période passant respectivement de 14,3 % en 2007 à 17,4 % en 2010 pour la deuxième et de 10,1 % en 2007 à 13,7 % en 2010 pour la troisième (Tableau 15).

La profession *conducteurs d'autobus* est au premier rang pour une lésion attribuable au stress aigu en milieu de travail avec 11,7 % des lésions acceptées de 2007 à 2010. En 2010, ce sont les professions *infirmiers et personnel spécialisés en soins infirmiers, caissiers* ainsi que *autre personnel administratif et travailleurs assimilés* qui suivent en importance avec respectivement 9,2 %, 6,3 % et 5,2 % des cas (Tableau 16).

De 2007 à 2010, les lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail touchaient des femmes dans 52,8 % des cas (Tableau 18).

Les lésions acceptées attribuables au stress aigu en milieu de travail, qui représentent 1,19 % de l'ensemble des lésions avec IRR en 2010, ont entraîné une absence moyenne de 147,1 jours et des débours en IRR moyens de 10 475 \$ (Tableaux 20 et 21).

Dossiers pour des lésions attribuables au stress chronique en milieu de travail

En 2010, le nombre de lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail est relativement peu élevé. Il représente seulement 14,4 % de l'ensemble des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail et est en baisse de 28,2 % pour la période de 2007 à 2010, soit 209 lésions en 2007 et 150 en 2010 (Tableau 22).

De 2007 à 2010, les lésions attribuables au stress chronique en milieu de travail correspondent principalement aux genres d'accident ou d'exposition suivants : *harcèlement psychologique* (34,5 %), *organisation du travail* (19,5 %) et *relations de travail conflictuelles* (17,7 %) (Tableau 23).

En 2010, le *supérieur* est l'agent causal le plus fréquent (44,0 % des cas). L'agent causal *collègues, ex-collègues* suit avec 31,3 %. Une proportion supérieure à celle de l'année 2009 qui était de 19,8 % (Tableau 24).

De 2007 à 2010, le *trouble d'adaptation* est la première nature en importance (55,3 % des cas). Les natures *état dépressif, anxiété, stress et troubles névrotiques*, puis *choc nerveux (stress post-traumatique)* complètent le tableau avec des taux respectifs de 20,1 %, 16,7 % et 7,9 % (Tableau 25).

Les lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail se répartissent sur plusieurs professions, si bien qu'aucune ne se démarque de façon significative sur la période 2007-2010. Ainsi, les professions *autre personnel administratif, directeurs et administrateurs, autres enseignants et personnel assimilé, infirmiers et personnel spécialisé des soins infirmiers et manœuvres manutentionnaires* regroupent respectivement 7,8 %, 7,2 %, 7,1 %, 6,0 % et 4,5 % des lésions acceptées de 2007 à 2010 (Tableau 26).

De 2007 à 2010, près des deux tiers (64,8%) des lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail touchaient des femmes, et cette proportion est relativement stable pour la période (Tableau 28).

En 2010, les lésions acceptées attribuables au stress chronique en milieu de travail représentent une infime partie (0,21 %) de l'ensemble des lésions avec IRR. Cependant, elles entraînent un nombre de jours d'absence important, soit 271,3 jours en moyenne, et des débours en IRR moyens de 22 575 \$ (Tableaux 30 et 31).

Tableaux statistiques

Ensemble des dossiers

pour des lésions attribuables au stress en milieu de travail

Tableau 1

Nombre et fréquence relative des lésions attribuables au stress en milieu de travail selon la décision d'admissibilité et l'année de lésion

Décision d'admissibilité	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Demande acceptée	1 263	41,8 %	1 234	41,5 %	1 040	38,8 %	1 039	36,9 %
Autre*	1 758	58,2 %	1 737	58,5 %	1 641	61,2 %	1 775	63,1 %
Total	3 021	100,0 %	2 971	100,0 %	2 681	100,0 %	2 814	100,0 %

* Comprend les demandes refusées et les demandes en suspens ou en attente d'une décision.

Tableau 2

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon le type de stress et l'année de lésion

Type de stress	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Stress aigu	1 035	81,9 %	1 026	83,1 %	870	83,7 %	877	84,4 %
Stress chronique	209	16,5 %	197	16,0 %	162	15,6 %	150	14,4 %
Indéterminé	19	1,5 %	11	0,9 %	8	0,8 %	12	1,2 %
Total	1 263	100,0 %	1 234	100,0 %	1 040	100,0 %	1 039	100,0 %

Note:

- Un stress aigu est un événement traumatique tel qu'un décès, un accident grave, un vol à main armée, la violence physique, des menaces de mort, etc.
- Un stress chronique est un stress qui se poursuit sur une longue période, par exemple le harcèlement au travail, le stress lié à la tâche et à l'organisation du travail, etc.

Tableau 3

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon le genre d'accident ou d'exposition et l'année de lésion

Genre d'accident ou d'exposition	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Accident de transport	5	0,4 %	3	0,2 %	1	0,1 %	1	0,1 %
Agression sexuelle, viol	7	0,6 %	15	1,2 %	13	1,3 %	18	1,7 %
Attaque par des animaux	1	0,1 %	1	0,1 %	5	0,5 %	1	0,1 %
Autre stress	46	3,6 %	43	3,5 %	36	3,5 %	28	2,7 %
Autres types de voies de fait	70	5,5 %	76	6,2 %	45	4,3 %	43	4,1 %
Autres voies de fait et acte violent	3	0,2 %	0	0,0 %	1	0,1 %	3	0,3 %
Bousculade,pincement,coup ongles,torsion	32	2,5 %	28	2,3 %	26	2,5 %	40	3,8 %
Coups de couteau	2	0,2 %	3	0,2 %	1	0,1 %	4	0,4 %
Coups de feu	2	0,2 %	8	0,6 %	12	1,2 %	4	0,4 %
Coups, coups de pied, volée de coups	114	9,0 %	110	8,9 %	105	10,1 %	104	10,0 %
Exposition à un événement traumatisant	488	38,6 %	495	40,1 %	427	41,1 %	430	41,4 %
Feu ou explosion	0	0,0 %	1	0,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Harcèlement psychologique	69	5,5 %	70	5,7 %	65	6,3 %	45	4,3 %
Harcèlement sexuel	13	1,0 %	16	1,3 %	8	0,8 %	13	1,3 %
Menace armée	201	15,9 %	174	14,1 %	133	12,8 %	135	13,0 %
Menace verbale	125	9,9 %	115	9,3 %	107	10,3 %	100	9,6 %
Morsure	1	0,1 %	4	0,3 %	0	0,0 %	4	0,4 %
Organisation du travail	44	3,5 %	39	3,2 %	27	2,6 %	30	2,9 %
Relations de travail conflictuelles	36	2,9 %	31	2,5 %	26	2,5 %	34	3,3 %
Autres genres	4	0,3 %	2	0,2 %	2	0,2 %	2	0,2 %
Total	1 263	100,0 %	1 234	100,0 %	1 040	100,0 %	1 039	100,0 %

Tableau 4

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon l'agent causant le stress et l'année de lésion

Agent causant le stress	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Animaux et mammifères	1	0,1 %	1	0,1 %	5	0,5 %	1	0,1 %
Armes à feu	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,1 %	0	0,0 %
Client	199	15,8 %	193	15,6 %	178	17,1 %	164	15,8 %
Collègues, ex-collègues	93	7,4 %	92	7,5 %	53	5,1 %	82	7,9 %
Réaction au traumatisme *	485	38,4 %	493	40,0 %	426	41,0 %	430	41,4 %
Étudiant	42	3,3 %	42	3,4 %	28	2,7 %	31	3,0 %
Groupe de collègues	12	1,0 %	5	0,4 %	8	0,8 %	6	0,6 %
Patient, résident d'établissement de santé	58	4,6 %	66	5,3 %	74	7,1 %	72	6,9 %
Pers. autre que le trav. blessé, malade, np	0	0,0 %	1	0,1 %	0	0,0 %	1	0,1 %
Pers. autre que trav. blessé, malade, nca	2	0,2 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Prisonnier	20	1,6 %	16	1,3 %	15	1,4 %	9	0,9 %
Subalterne	7	0,6 %	6	0,5 %	3	0,3 %	6	0,6 %
Supérieur	98	7,8 %	106	8,6 %	78	7,5 %	75	7,2 %
Tiers	236	18,7 %	206	16,7 %	167	16,1 %	158	15,2 %
Véhicules	5	0,4 %	3	0,2 %	1	0,1 %	1	0,1 %
Autres agents	5	0,4 %	4	0,3 %	3	0,3 %	3	0,3 %
Total	1 263	100,0 %	1 234	100,0 %	1 040	100,0 %	1 039	100,0 %

* Réaction consécutive à l'exposition à un événement traumatisant.

Tableau 5

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon la nature de la lésion et l'année de lésion

Nature de la lésion	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Anxiété, stress, troub. névro., np	188	14,9 %	203	16,5 %	184	17,7 %	177	17,0 %
Burn out (syndrome d'épuisement professionnel)	2	0,2 %	0	0,0 %	2	0,2 %	2	0,2 %
Choc nerveux (stress post-traumatique)	803	63,6 %	760	61,6 %	619	59,5 %	611	58,8 %
État dépressif	54	4,3 %	51	4,1 %	37	3,6 %	45	4,3 %
Trouble d'adaptation	216	17,1 %	220	17,8 %	198	19,0 %	204	19,6 %
Total	1 263	100,0 %	1 234	100,0 %	1 040	100,0 %	1 039	100,0 %

Tableau 6

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon la profession et l'année de lésion

Profession	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Agents police, détectives police offic.	42	3,3 %	43	3,5 %	61	5,9 %	36	3,5 %
Autre pers. médical, tech. santé	13	1,0 %	19	1,5 %	10	1,0 %	14	1,3 %
Autre personnel administratif et trav. ass.	58	4,6 %	55	4,5 %	67	6,4 %	63	6,1 %
Autres enseignants et pers. assimilé	62	4,9 %	55	4,5 %	38	3,7 %	46	4,4 %
Autres manutentionnaires, trav. assimilés, nca	11	0,9 %	11	0,9 %	7	0,7 %	8	0,8 %
Autres personnel d'exploitation des transports	14	1,1 %	13	1,1 %	10	1,0 %	22	2,1 %
Autres trav. spécialisés serv. protection	7	0,6 %	18	1,5 %	6	0,6 %	8	0,8 %
Caissiers	104	8,2 %	76	6,2 %	52	5,0 %	59	5,7 %
Camionneurs	34	2,7 %	41	3,3 %	23	2,2 %	35	3,4 %
Conducteurs d'autobus	144	11,4 %	114	9,2 %	104	10,0 %	111	10,7 %
Directeurs, administrateurs et pers. ass.	36	2,9 %	31	2,5 %	18	1,7 %	24	2,3 %
Éducateurs de personnes inadaptées	28	2,2 %	35	2,8 %	34	3,3 %	27	2,6 %
Gardiens et agents de sécurité	41	3,2 %	71	5,8 %	30	2,9 %	33	3,2 %
Infirmiers et pers. spéc. soins infirmiers	102	8,1 %	108	8,8 %	94	9,0 %	86	8,3 %
Manoeuvres manutentionnaires et ta, nca	32	2,5 %	45	3,6 %	22	2,1 %	21	2,0 %
Personnel exploitation métro et tramway	17	1,3 %	17	1,4 %	8	0,8 %	9	0,9 %
Trav. spéc. aliments, boissons, serv. conn.	38	3,0 %	29	2,4 %	26	2,5 %	24	2,3 %
Trav. spéc. fabr., montage, réparation	15	1,2 %	20	1,6 %	16	1,5 %	11	1,1 %
Trav. spéc. sciences phys. et sociales	25	2,0 %	41	3,3 %	34	3,3 %	31	3,0 %
Travailleurs du bâtiment	23	1,8 %	14	1,1 %	16	1,5 %	16	1,5 %
Travailleurs industries de transformation	10	0,8 %	13	1,1 %	9	0,9 %	10	1,0 %
Travailleurs spécialisés dans la vente	67	5,3 %	58	4,7 %	45	4,3 %	48	4,6 %
Usineurs, travailleurs secteurs connexes	6	0,5 %	6	0,5 %	2	0,2 %	2	0,2 %
Autres professions	334	26,4 %	301	24,4 %	308	29,6 %	295	28,4 %
Total	1 263	100,0 %	1 234	100,0 %	1 040	100,0 %	1 039	100,0 %

Tableau 7**Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon la direction régionale et l'année de lésion**

Direction régionale	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Abitibi-Témiscamingue	32	2,5 %	21	1,7 %	23	2,2 %	20	1,9 %
Bas-Saint-Laurent	26	2,1 %	27	2,2 %	25	2,4 %	9	0,9 %
Capitale-Nationale	114	9,0 %	102	8,3 %	103	9,9 %	92	8,9 %
Chaudière-Appalaches	34	2,7 %	30	2,4 %	40	3,8 %	36	3,5 %
Côte-Nord	20	1,6 %	25	2,0 %	21	2,0 %	13	1,3 %
Estrie	38	3,0 %	29	2,4 %	25	2,4 %	42	4,0 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	16	1,3 %	15	1,2 %	12	1,2 %	9	0,9 %
Île-de-Montréal	284	22,5 %	312	25,3 %	238	22,9 %	264	25,4 %
Lanaudière	148	11,7 %	121	9,8 %	110	10,6 %	119	11,5 %
Laurentides	123	9,7 %	137	11,1 %	100	9,6 %	103	9,9 %
Laval	66	5,2 %	72	5,8 %	58	5,6 %	76	7,3 %
Longueuil	95	7,5 %	91	7,4 %	80	7,7 %	55	5,3 %
Mauricie et Centre-du-Québec	65	5,1 %	68	5,5 %	45	4,3 %	53	5,1 %
Outaouais	39	3,1 %	39	3,2 %	25	2,4 %	30	2,9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	26	2,1 %	20	1,6 %	36	3,5 %	22	2,1 %
Saint-Jean-sur-Richelieu	40	3,2 %	33	2,7 %	32	3,1 %	38	3,7 %
Valleyfield	41	3,2 %	41	3,3 %	28	2,7 %	35	3,4 %
Yamaska	56	4,4 %	51	4,1 %	39	3,8 %	23	2,2 %
Total	1 263	100,0 %	1 234	100,0 %	1 040	100,0 %	1 039	100,0 %

Tableau 8

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon le sexe et l'année de lésion

Sexe	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Femme	701	55,5 %	656	53,2 %	557	53,6 %	582	56,0 %
Homme	562	44,5 %	578	46,8 %	483	46,4 %	457	44,0 %
Total	1 263	100,0 %	1 234	100,0 %	1 040	100,0 %	1 039	100,0 %

Tableau 9

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail selon l'âge et l'année de lésion

Âge au moment de la lésion	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Moins de 20 ans	50	4,0 %	38	3,1 %	38	3,7 %	27	2,6 %
20 à 24 ans	95	7,5 %	98	7,9 %	82	7,9 %	93	9,0 %
25 à 29 ans	136	10,8 %	136	11,0 %	135	13,0 %	105	10,1 %
30 à 34 ans	151	12,0 %	163	13,2 %	147	14,1 %	131	12,6 %
35 à 39 ans	166	13,1 %	146	11,8 %	129	12,4 %	128	12,3 %
40 à 44 ans	182	14,4 %	190	15,4 %	131	12,6 %	127	12,2 %
45 à 49 ans	193	15,3 %	171	13,9 %	150	14,4 %	173	16,7 %
50 à 54 ans	176	13,9 %	161	13,0 %	122	11,7 %	138	13,3 %
55 à 59 ans	73	5,8 %	106	8,6 %	75	7,2 %	91	8,8 %
60 ans ou plus	41	3,2 %	25	2,0 %	31	3,0 %	26	2,5 %
Total	1 263	100,0 %	1 234	100,0 %	1 040	100,0 %	1 039	100,0 %

Sexe	2007		2008		2009		2010	
	Âge entier moyen		Âge entier moyen		Âge entier moyen		Âge entier moyen	
Femme	39		39		38		39	
Homme	41		40		41		42	

Tableau 10

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées avec IRR* attribuables au stress en milieu de travail selon la durée d'indemnisation et l'année de lésion

Durée d'indemnisation	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
14 jours ou moins	273	22,7 %	270	22,8 %	247	24,6 %	210	21,2 %
15 à 30 jours	168	14,0 %	148	12,5 %	116	11,5 %	119	12,0 %
31 à 90 jours	249	20,7 %	241	20,4 %	227	22,6 %	226	22,9 %
91 à 120 jours	68	5,7 %	66	5,6 %	57	5,7 %	48	4,9 %
121 à 180 jours	92	7,7 %	97	8,2 %	68	6,8 %	89	9,0 %
181 à 365 jours	145	12,1 %	142	12,0 %	104	10,3 %	109	11,0 %
Plus de 1 an	207	17,2 %	219	18,5 %	186	18,5 %	188	19,0 %
Total	1 202	100,0 %	1 183	100,0 %	1 005	100,0 %	989	100,0 %

Durée moyenne (en jours)	2007	2008	2009	2010
		154,8	161,1	157,7

Ensemble des lésions	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Ratio **	Nombre	Ratio **	Nombre	Ratio **	Nombre	Ratio **
Acceptées avec IRR	86 249	1,39 %	82 850	1,43 %	70 968	1,42 %	70 020	1,41 %

* Indemnité de remplacement du revenu.

** (Nombre total des lésions attribuables au stress en milieu de travail / ensemble des lésions) x 100.

Tableau 11

Nombre de lésions acceptées attribuables au stress en milieu de travail

selon les débours en IRR, les frais d'assistance médicale ou de réadaptation et l'année de lésion

Lésions avec IRR

Année de la lésion	Nombre	Débours en IRR	Débours moyens en IRR
2007	1 202	12 813 684 \$	10 660 \$
2008	1 183	13 963 785 \$	11 804 \$
2009	1 005	11 101 697 \$	11 046 \$
2010	989	12 045 615 \$	12 180 \$

Lésions avec frais d'assistance médicale ou de réadaptation

Année de la lésion	Nombre	Total des frais	Frais moyens
2007	1 162	2 039 654 \$	1 755 \$
2008	1 176	2 303 442 \$	1 959 \$
2009	980	1 977 925 \$	2 018 \$
2010	982	2 251 600 \$	2 293 \$

**Dossiers pour des lésions attribuables
au STRESS AIGU en milieu de travail**

Tableau 12

Nombre et fréquence relative des lésions attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail selon la décision d'admissibilité et l'année de lésion

Décision d'admissibilité	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Demande acceptée	1 035	77,0 %	1 026	76,9 %	870	74,8 %	877	72,3 %
Autre*	310	23,0 %	309	23,1 %	293	25,2 %	336	27,7 %
Total	1 345	100,0 %	1 335	100,0 %	1 163	100,0 %	1 213	100,0 %

* Comprend les demandes refusées et les demandes en suspens ou en attente d'une décision.

Note:

- Un stress aigu est un événement traumatique tel qu'un décès, un accident grave, un vol à main armée, la violence physique, des menaces de mort, etc.

Tableau 13

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail selon le genre d'accident ou d'exposition et l'année de lésion

Genre d'accident ou d'exposition	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Accident de transport	0	0,0 %	2	0,2 %	1	0,1 %	1	0,1 %
Agression sexuelle, viol	7	0,7 %	15	1,5 %	13	1,5 %	18	2,1 %
Attaque par des animaux	1	0,1 %	1	0,1 %	5	0,6 %	1	0,1 %
Autre stress	0	0,0 %	2	0,2 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Autres types de voies de fait	69	6,7 %	74	7,2 %	45	5,2 %	42	4,8 %
Autres voies de fait et acte violent	1	0,1 %	0	0,0 %	1	0,1 %	0	0,0 %
Bousculade,pincement,coup ongles,torsion	32	3,1 %	28	2,7 %	26	3,0 %	39	4,4 %
Coups de couteau	2	0,2 %	3	0,3 %	1	0,1 %	4	0,5 %
Coups de feu	2	0,2 %	8	0,8 %	12	1,4 %	4	0,5 %
Coups, coups de pied, volée de coups	113	10,9 %	110	10,7 %	105	12,1 %	104	11,9 %
Exposition à un événement traumatisant	480	46,4 %	491	47,9 %	422	48,5 %	427	48,7 %
Menace armée	201	19,4 %	173	16,9 %	133	15,3 %	133	15,2 %
Menace verbale	125	12,1 %	115	11,2 %	106	12,2 %	100	11,4 %
Morsure	1	0,1 %	4	0,4 %	0	0,0 %	4	0,5 %
Autres genres	1	0,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Total	1 035	100,0 %	1 026	100,0 %	870	100,0 %	877	100,0 %

Tableau 14

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail selon l'agent causant le stress et l'année de lésion

Agent causant le stress	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Animaux et mammifères	1	0,1 %	1	0,1 %	5	0,6 %	1	0,1 %
Armes à feu	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,1 %	0	0,0 %
Client	186	18,0 %	182	17,7 %	155	17,8 %	155	17,7 %
Collègues, ex-collègues	37	3,6 %	39	3,8 %	21	2,4 %	35	4,0 %
Réaction au traumatisme *	479	46,3 %	489	47,7 %	422	48,5 %	426	48,6 %
Étudiant	36	3,5 %	33	3,2 %	24	2,8 %	24	2,7 %
Groupe de collègues	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,1 %	1	0,1 %
Patient, résident d'établissement de santé	53	5,1 %	60	5,8 %	70	8,0 %	70	8,0 %
Pers. autre que trav. blessé, malade, nca	1	0,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Prisonnier	18	1,7 %	14	1,4 %	13	1,5 %	8	0,9 %
Subalterne	4	0,4 %	2	0,2 %	1	0,1 %	3	0,3 %
Supérieur	12	1,2 %	17	1,7 %	4	0,5 %	9	1,0 %
Tiers	207	20,0 %	185	18,0 %	152	17,5 %	143	16,3 %
Véhicules	0	0,0 %	2	0,2 %	1	0,1 %	1	0,1 %
Autres agents	1	0,1 %	2	0,2 %	0	0,0 %	1	0,1 %
Total	1 035	100,0 %	1 026	100,0 %	870	100,0 %	877	100,0 %

* Réaction consécutive à l'exposition à un événement traumatisant.

Tableau 15**Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail selon la nature de la lésion et l'année de lésion**

Nature de la lésion	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Anxiété, stress, troub. névro., np	148	14,3 %	162	15,8 %	154	17,7 %	153	17,4 %
Choc nerveux (stress post-traumatique)	771	74,5 %	742	72,3 %	603	69,3 %	597	68,1 %
État dépressif	11	1,1 %	9	0,9 %	15	1,7 %	7	0,8 %
Trouble d'adaptation	105	10,1 %	113	11,0 %	98	11,3 %	120	13,7 %
Total	1 035	100,0 %	1 026	100,0 %	870	100,0 %	877	100,0 %

Tableau 16

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail selon la profession et l'année de lésion

Profession	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Agents police, détectives police offic.	35	3,4 %	40	3,9 %	53	6,1 %	32	3,6 %
Autre pers. médical, tech. santé	11	1,1 %	15	1,5 %	5	0,6 %	9	1,0 %
Autre personnel administratif et trav. ass.	38	3,7 %	43	4,2 %	56	6,4 %	46	5,2 %
Autres enseignants et pers. assimilé	45	4,3 %	42	4,1 %	29	3,3 %	31	3,5 %
Autres manutentionnaires, trav. assimilés, nca	11	1,1 %	10	1,0 %	7	0,8 %	7	0,8 %
Autres personnel d'exploitation des transports	12	1,2 %	12	1,2 %	10	1,1 %	22	2,5 %
Autres trav. spécialisés serv. protection	6	0,6 %	18	1,8 %	5	0,6 %	8	0,9 %
Caissiers	103	10,0 %	72	7,0 %	51	5,9 %	55	6,3 %
Camionneurs	31	3,0 %	39	3,8 %	21	2,4 %	35	4,0 %
Conducteurs d'autobus	131	12,7 %	109	10,6 %	101	11,6 %	106	12,1 %
Directeurs, administrateurs et pers. ass.	17	1,6 %	18	1,8 %	8	0,9 %	12	1,4 %
Éducateurs de personnes inadaptées	26	2,5 %	30	2,9 %	30	3,4 %	25	2,9 %
Gardiens et agents de sécurité	37	3,6 %	66	6,4 %	27	3,1 %	29	3,3 %
Infirmiers et pers. spéc. soins infirmiers	83	8,0 %	93	9,1 %	85	9,8 %	81	9,2 %
Manoeuvres manutentionnaires et ta, nca	22	2,1 %	34	3,3 %	17	2,0 %	14	1,6 %
Personnel exploitation métro et tramway	16	1,5 %	14	1,4 %	8	0,9 %	9	1,0 %
Trav. spéc. aliments, boissons, serv. conn.	29	2,8 %	23	2,2 %	20	2,3 %	20	2,3 %
Trav. spéc. fabr., montage, réparation	14	1,4 %	11	1,1 %	11	1,3 %	7	0,8 %
Trav. spéc. sciences phys. et sociales	21	2,0 %	36	3,5 %	29	3,3 %	24	2,7 %
Travailleurs du bâtiment	17	1,6 %	13	1,3 %	12	1,4 %	15	1,7 %
Travailleurs industries de transformation	8	0,8 %	10	1,0 %	8	0,9 %	6	0,7 %
Travailleurs spécialisés dans la vente	62	6,0 %	51	5,0 %	40	4,6 %	44	5,0 %
Usineurs, travailleurs secteurs connexes	4	0,4 %	5	0,5 %	2	0,2 %	2	0,2 %
Autres professions	256	24,7 %	222	21,6 %	235	27,0 %	238	27,1 %
Total	1 035	100,0 %	1 026	100,0 %	870	100,0 %	877	100,0 %

Tableau 17

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail selon la direction régionale et l'année de lésion

Direction régionale	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Abitibi-Témiscamingue	25	2,4 %	18	1,8 %	22	2,5 %	18	2,1 %
Bas-Saint-Laurent	21	2,0 %	23	2,2 %	19	2,2 %	7	0,8 %
Capitale-Nationale	97	9,4 %	89	8,7 %	88	10,1 %	87	9,9 %
Chaudière-Appalaches	24	2,3 %	27	2,6 %	35	4,0 %	30	3,4 %
Côte-Nord	12	1,2 %	23	2,2 %	17	2,0 %	10	1,1 %
Estrie	32	3,1 %	18	1,8 %	19	2,2 %	33	3,8 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9	0,9 %	12	1,2 %	5	0,6 %	3	0,3 %
Île-de-Montréal	237	22,9 %	276	26,9 %	214	24,6 %	231	26,3 %
Lanaudière	125	12,1 %	97	9,5 %	92	10,6 %	100	11,4 %
Laurentides	101	9,8 %	113	11,0 %	82	9,4 %	84	9,6 %
Laval	54	5,2 %	55	5,4 %	45	5,2 %	65	7,4 %
Longueuil	85	8,2 %	78	7,6 %	69	7,9 %	49	5,6 %
Mauricie et Centre-du-Québec	57	5,5 %	51	5,0 %	34	3,9 %	44	5,0 %
Outaouais	22	2,1 %	22	2,1 %	16	1,8 %	23	2,6 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	21	2,0 %	15	1,5 %	27	3,1 %	18	2,1 %
Saint-Jean-sur-Richelieu	36	3,5 %	28	2,7 %	27	3,1 %	32	3,6 %
Valleyfield	28	2,7 %	33	3,2 %	23	2,6 %	27	3,1 %
Yamaska	49	4,7 %	48	4,7 %	36	4,1 %	16	1,8 %
Total	1 035	100,0 %	1 026	100,0 %	870	100,0 %	877	100,0 %

Tableau 18**Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail selon le sexe et l'année de lésion**

Sexe	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Femme	560	54,1 %	521	50,8 %	450	51,7 %	480	54,7 %
Homme	475	45,9 %	505	49,2 %	420	48,3 %	397	45,3 %
Total	1 035	100,0 %	1 026	100,0 %	870	100,0 %	877	100,0 %

Tableau 19**Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail selon l'âge et l'année de lésion**

Âge au moment de la lésion	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Moins de 20 ans	50	4,8 %	36	3,5 %	38	4,4 %	27	3,1 %
20 à 24 ans	88	8,5 %	86	8,4 %	76	8,7 %	87	9,9 %
25 à 29 ans	108	10,4 %	114	11,1 %	120	13,8 %	92	10,5 %
30 à 34 ans	120	11,6 %	142	13,8 %	114	13,1 %	114	13,0 %
35 à 39 ans	137	13,2 %	113	11,0 %	108	12,4 %	107	12,2 %
40 à 44 ans	136	13,1 %	151	14,7 %	106	12,2 %	96	10,9 %
45 à 49 ans	150	14,5 %	138	13,5 %	117	13,4 %	140	16,0 %
50 à 54 ans	146	14,1 %	133	13,0 %	101	11,6 %	118	13,5 %
55 à 59 ans	64	6,2 %	92	9,0 %	62	7,1 %	78	8,9 %
60 ans ou plus	36	3,5 %	21	2,0 %	28	3,2 %	18	2,1 %
Total	1 035	100,0 %	1 026	100,0 %	870	100,0 %	877	100,0 %

Tableau 20

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées avec IRR* attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail selon la durée d'indemnisation et l'année de lésion

Durée d'indemnisation	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
14 jours ou moins	240	24,4 %	247	25,2 %	232	27,7 %	190	22,9 %
15 à 30 jours	155	15,8 %	138	14,1 %	110	13,1 %	114	13,7 %
31 à 90 jours	210	21,3 %	205	20,9 %	194	23,2 %	199	24,0 %
91 à 120 jours	52	5,3 %	54	5,5 %	44	5,3 %	39	4,7 %
121 à 180 jours	74	7,5 %	81	8,3 %	55	6,6 %	72	8,7 %
181 à 365 jours	104	10,6 %	100	10,2 %	79	9,4 %	79	9,5 %
Plus de 1 an	149	15,1 %	155	15,8 %	124	14,8 %	137	16,5 %
Total	984	100,0 %	980	100,0 %	838	100,0 %	830	100,0 %

Durée moyenne (en jours)	2007	2008	2009	2010
		139,4	142,3	136,1

Ensemble des lésions	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Ratio **	Nombre	Ratio **	Nombre	Ratio **	Nombre	Ratio **
Acceptées avec IRR	86 249	1,14 %	82 850	1,18 %	70 968	1,18 %	70 020	1,19 %

* Indemnité de remplacement du revenu.

** (Nombre total des lésions attribuables au stress aigu en milieu de travail / ensemble des lésions) x 100.

Tableau 21

Nombre de lésions acceptées attribuables au STRESS AIGU en milieu de travail selon les débours en IRR, les frais d'assistance médicale ou de réadaptation et l'année de lésion

Lésions avec IRR

Année de la lésion	Nombre	Débours en IRR	Débours moyens en IRR
2007	984	9 260 861 \$	9 411 \$
2008	980	9 970 625 \$	10 174 \$
2009	838	7 721 301 \$	9 214 \$
2010	830	8 694 371 \$	10 475 \$

Lésions avec frais d'assistance médicale ou de réadaptation

Année de la lésion	Nombre	Total des frais	Frais moyens
2007	957	1 693 303 \$	1 769 \$
2008	977	1 867 861 \$	1 912 \$
2009	826	1 643 994 \$	1 990 \$
2010	828	1 841 911 \$	2 225 \$

**Dossiers pour des lésions attribuables
au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail**

Tableau 22

Nombre et fréquence relative des lésions attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail selon la décision d'admissibilité et l'année de lésion

Décision d'admissibilité	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Demande acceptée	209	12,7 %	197	12,2 %	162	10,8 %	150	9,5 %
Autre*	1 438	87,3 %	1 412	87,8 %	1 338	89,2 %	1 430	90,5 %
Total	1 647	100,0 %	1 609	100,0 %	1 500	100,0 %	1 580	100,0 %

* Comprend les demandes refusées et les demandes en suspens ou en attente d'une décision.

Note:

- Un stress chronique est un stress qui se poursuit sur une longue période, par exemple le harcèlement au travail, le stress lié à la tâche et à l'organisation du travail, etc.

Tableau 23**Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail selon le genre d'accident ou d'exposition et l'année de lésion**

Genre d'accident ou d'exposition	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Accident de transport	1	0,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Autre stress	45	21,5 %	40	20,3 %	35	21,6 %	28	18,7 %
Autres voies de fait et acte violent	1	0,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Exposition à un événement traumatisant	0	0,0 %	1	0,5 %	1	0,6 %	0	0,0 %
Harcèlement psychologique	69	33,0 %	69	35,0 %	65	40,1 %	45	30,0 %
Harcèlement sexuel	13	6,2 %	16	8,1 %	8	4,9 %	13	8,7 %
Organisation du travail	44	21,1 %	39	19,8 %	27	16,7 %	30	20,0 %
Relations de travail conflictuelles	36	17,2 %	31	15,7 %	26	16,0 %	34	22,7 %
Autres genres	0	0,0 %	1	0,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Total	209	100,0 %	197	100,0 %	162	100,0 %	150	100,0 %

Tableau 24

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail selon l'agent causant le stress et l'année de lésion

Agent causant le stress	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Client	12	5,7 %	11	5,6 %	22	13,6 %	9	6,0 %
Collègues, ex-collègues	56	26,8 %	52	26,4 %	32	19,8 %	47	31,3 %
Réaction au traumatisme *	0	0,0 %	2	1,0 %	1	0,6 %	0	0,0 %
Étudiant	6	2,9 %	9	4,6 %	4	2,5 %	6	4,0 %
Groupe de collègues	12	5,7 %	5	2,5 %	7	4,3 %	5	3,3 %
Patient, résident d'établissement de santé	4	1,9 %	6	3,0 %	4	2,5 %	1	0,7 %
Prisonnier	2	1,0 %	2	1,0 %	2	1,2 %	1	0,7 %
Subalterne	3	1,4 %	4	2,0 %	2	1,2 %	3	2,0 %
Supérieur	86	41,1 %	89	45,2 %	74	45,7 %	66	44,0 %
Tiers	27	12,9 %	17	8,6 %	14	8,6 %	12	8,0 %
Véhicules	1	0,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Total	209	100,0 %	197	100,0 %	162	100,0 %	150	100,0 %

* Réaction consécutive à l'exposition à un événement traumatisant.

Tableau 25**Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail selon la nature de la lésion et l'année de lésion**

Nature de la lésion	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Anxiété, stress, troub. névro., np	34	16,3 %	35	17,8 %	28	17,3 %	23	15,3 %
Choc nerveux (stress post-traumatique)	21	10,0 %	13	6,6 %	13	8,0 %	10	6,7 %
État dépressif	43	20,6 %	42	21,3 %	22	13,6 %	37	24,7 %
Trouble d'adaptation	111	53,1 %	107	54,3 %	99	61,1 %	80	53,3 %
Total	209	100,0 %	197	100,0 %	162	100,0 %	150	100,0 %

Tableau 26

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail selon la profession et l'année de lésion

Profession	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Agents police, détectives police offic.	5	2,4 %	2	1,0 %	6	3,7 %	3	2,0 %
Autre pers. médical, tech. santé	2	1,0 %	4	2,0 %	5	3,1 %	5	3,3 %
Autre personnel administratif et trav. ass.	18	8,6 %	11	5,6 %	10	6,2 %	17	11,3 %
Autres enseignants et pers. assimilé	16	7,7 %	13	6,6 %	9	5,6 %	13	8,7 %
Autres manutentionnaires, trav. assimilés, nca	0	0,0 %	1	0,5 %	0	0,0 %	1	0,7 %
Autres personnel d'exploitation des transports	1	0,5 %	1	0,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Autres trav. spécialisés serv. protection	1	0,5 %	0	0,0 %	1	0,6 %	0	0,0 %
Caissiers	1	0,5 %	3	1,5 %	1	0,6 %	2	1,3 %
Camionneurs	3	1,4 %	2	1,0 %	2	1,2 %	0	0,0 %
Conducteurs d'autobus	8	3,8 %	3	1,5 %	2	1,2 %	2	1,3 %
Directeurs, administrateurs et pers. ass.	19	9,1 %	12	6,1 %	9	5,6 %	12	8,0 %
Éducateurs de personnes inadaptées	2	1,0 %	5	2,5 %	4	2,5 %	1	0,7 %
Gardiens et agents de sécurité	4	1,9 %	5	2,5 %	3	1,9 %	3	2,0 %
Infirmiers et pers. spéc. soins infirmiers	17	8,1 %	13	6,6 %	8	4,9 %	5	3,3 %
Manoeuvres manutentionnaires et ta, nca	10	4,8 %	10	5,1 %	5	3,1 %	7	4,7 %
Personnel exploitation métro et tramway	1	0,5 %	3	1,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Trav. spéc. aliments, boissons, serv. conn.	9	4,3 %	6	3,0 %	6	3,7 %	4	2,7 %
Trav. spéc. fabr., montage, réparation	1	0,5 %	9	4,6 %	5	3,1 %	4	2,7 %
Trav. spéc. sciences phys. et sociales	4	1,9 %	5	2,5 %	5	3,1 %	6	4,0 %
Travailleurs du bâtiment	5	2,4 %	1	0,5 %	4	2,5 %	1	0,7 %
Travailleurs industriels de transformation	1	0,5 %	3	1,5 %	1	0,6 %	4	2,7 %
Travailleurs spécialisés dans la vente	5	2,4 %	7	3,6 %	5	3,1 %	4	2,7 %
Usineurs, travailleurs secteurs connexes	2	1,0 %	1	0,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Autres professions	74	35,4 %	77	39,1 %	71	43,8 %	56	37,3 %
Total	209	100,0 %	197	100,0 %	162	100,0 %	150	100,0 %

Tableau 27

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail selon la direction régionale et l'année de lésion

Direction régionale	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Abitibi-Témiscamingue	7	3,3 %	3	1,5 %	1	0,6 %	2	1,3 %
Bas-Saint-Laurent	5	2,4 %	4	2,0 %	6	3,7 %	1	0,7 %
Capitale-Nationale	17	8,1 %	13	6,6 %	15	9,3 %	4	2,7 %
Chaudière-Appalaches	9	4,3 %	3	1,5 %	5	3,1 %	6	4,0 %
Côte-Nord	8	3,8 %	2	1,0 %	4	2,5 %	3	2,0 %
Estrie	6	2,9 %	11	5,6 %	6	3,7 %	9	6,0 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7	3,3 %	3	1,5 %	5	3,1 %	6	4,0 %
Île-de-Montréal	46	22,0 %	36	18,3 %	23	14,2 %	28	18,7 %
Lanaudière	18	8,6 %	18	9,1 %	16	9,9 %	18	12,0 %
Laurentides	22	10,5 %	24	12,2 %	18	11,1 %	18	12,0 %
Laval	7	3,3 %	14	7,1 %	12	7,4 %	8	5,3 %
Longueuil	10	4,8 %	13	6,6 %	11	6,8 %	6	4,0 %
Mauricie et Centre-du-Québec	8	3,8 %	16	8,1 %	11	6,8 %	9	6,0 %
Outaouais	16	7,7 %	17	8,6 %	9	5,6 %	7	4,7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5	2,4 %	5	2,5 %	9	5,6 %	4	2,7 %
Saint-Jean-sur-Richelieu	3	1,4 %	5	2,5 %	4	2,5 %	6	4,0 %
Valleyfield	8	3,8 %	7	3,6 %	4	2,5 %	8	5,3 %
Yamaska	7	3,3 %	3	1,5 %	3	1,9 %	7	4,7 %
Total	209	100,0 %	197	100,0 %	162	100,0 %	150	100,0 %

Tableau 28**Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail selon le sexe et l'année de lésion**

Sexe	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Femme	135	64,6 %	130	66,0 %	106	65,4 %	94	62,7 %
Homme	74	35,4 %	67	34,0 %	56	34,6 %	56	37,3 %
Total	209	100,0 %	197	100,0 %	162	100,0 %	150	100,0 %

Tableau 29**Nombre et fréquence relative des lésions acceptées attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail selon l'âge et l'année de lésion**

Âge au moment de la lésion	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Moins de 20 ans	0	0,0 %	1	0,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %
20 à 24 ans	7	3,3 %	12	6,1 %	4	2,5 %	4	2,7 %
25 à 29 ans	26	12,4 %	21	10,7 %	15	9,3 %	10	6,7 %
30 à 34 ans	27	12,9 %	21	10,7 %	31	19,1 %	17	11,3 %
35 à 39 ans	26	12,4 %	31	15,7 %	21	13,0 %	19	12,7 %
40 à 44 ans	44	21,1 %	37	18,8 %	24	14,8 %	30	20,0 %
45 à 49 ans	38	18,2 %	32	16,2 %	33	20,4 %	30	20,0 %
50 à 54 ans	29	13,9 %	26	13,2 %	18	11,1 %	20	13,3 %
55 à 59 ans	7	3,3 %	12	6,1 %	13	8,0 %	13	8,7 %
60 ans ou plus	5	2,4 %	4	2,0 %	3	1,9 %	7	4,7 %
Total	209	100,0 %	197	100,0 %	162	100,0 %	150	100,0 %

Tableau 30

Nombre et fréquence relative des lésions acceptées avec IRR* attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail selon la durée d'indemnisation et l'année de lésion

Durée d'indemnisation	2007		2008		2009		2010	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
14 jours ou moins	21	10,4 %	14	7,3 %	10	6,3 %	10	6,8 %
15 à 30 jours	11	5,5 %	10	5,2 %	6	3,8 %	5	3,4 %
31 à 90 jours	37	18,4 %	36	18,7 %	33	20,8 %	27	18,4 %
91 à 120 jours	16	8,0 %	12	6,2 %	12	7,5 %	9	6,1 %
121 à 180 jours	18	9,0 %	16	8,3 %	13	8,2 %	17	11,6 %
181 à 365 jours	41	20,4 %	42	21,8 %	25	15,7 %	28	19,0 %
Plus de 1 an	57	28,4 %	63	32,6 %	60	37,7 %	51	34,7 %
Total	201	100,0 %	193	100,0 %	159	100,0 %	147	100,0 %

Durée moyenne (en jours)	2007		2008		2009		2010	
	239,6		262,5		271,6		271,3	

Ensemble des lésions	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Ratio **	Nombre	Ratio **	Nombre	Ratio **	Nombre	Ratio **
Acceptées avec IRR	86 249	0,23 %	82 850	0,23 %	70 968	0,22 %	70 020	0,21 %

* Indemnité de remplacement du revenu.

** (Nombre total des lésions attribuables au stress chronique en milieu de travail / ensemble des lésions) x 100.

Tableau 31

Nombre de lésions acceptées attribuables au STRESS CHRONIQUE en milieu de travail selon les débours en IRR, les frais d'assistance médicale ou de réadaptation et l'année de lésion

Lésions avec IRR

Année de la lésion	Nombre	Débours en IRR	Débours moyens en IRR
2007	201	3 506 374 \$	17 445 \$
2008	193	3 965 606 \$	20 547 \$
2009	159	3 283 360 \$	20 650 \$
2010	147	3 318 595 \$	22 575 \$

Lésions avec frais d'assistance médicale ou de réadaptation

Année de la lésion	Nombre	Total des frais	Frais moyens
2007	190	336 148 \$	1 769 \$
2008	189	420 636 \$	2 226 \$
2009	146	324 286 \$	2 221 \$
2010	145	408 357 \$	2 816 \$

6. Annexe

Sélection des données selon la nature de la lésion, le siège de la lésion et le code de lésion psychique correspondant au regroupement selon le type de stress

A) Stress aigu

Sélectionner la nature de la lésion selon les codes suivants :

52100 - Anxiété, stress, troubles névrotiques, troubles d'anxiété, angoisse situationnelle, non précisés

52110 - Choc nerveux (stress post-traumatique)

52191 - État dépressif (dépression, réaction ou syndrome anxio-dépressif)

52192 - Burn out (syndrome d'épuisement professionnel)

52193 - Trouble d'adaptation

et sélectionner le siège de la lésion selon les codes suivants :

50006 - Système nerveux (ex : chocs nerveux, dépression)

80000 - Sièges multiples

et sélectionner le code de lésion psychique = 'A'

B) Stress chronique

Sélectionner la nature de la lésion selon les codes suivants :

52100 - Anxiété, stress, troubles névrotiques, troubles d'anxiété, angoisse situationnelle, non précisés

52110 - Choc nerveux (stress post-traumatique)

52191 - État dépressif (dépression, réaction ou syndrome anxio-dépressif)

52192 - Burn out (syndrome d'épuisement professionnel)
52193 - Trouble d'adaptation

et sélectionner le siège de la lésion selon les codes suivants :

50006 - Système nerveux (ex : chocs nerveux, dépression)
80000 - Sièges multiples

et sélectionner le code de lésion psychique = 'C'

C) Stress indéterminé

Sélectionner la nature de la lésion selon les codes suivants :

52100 - Anxiété, stress, troubles névrotiques, troubles d'anxiété, angoisse situationnelle, non précisés
52110 - Choc nerveux (stress post-traumatique)
52191 - État dépressif (dépression, réaction ou syndrome anxio-dépressif)
52192 - Burn out (syndrome d'épuisement professionnel)
52193 - Trouble d'adaptation

et sélectionner le siège de la lésion selon les codes suivants :

50006 - Système nerveux (ex : chocs nerveux, dépression)
80000 - Sièges multiples

et sélectionner le code de lésion psychique différent de 'A' et 'C'

Parce que le Québec a besoin
de tous ses travailleurs

www.csst.qc.ca